



LE PETIT
du



ANARD

CERCLE ORNITHOLOGIQUE DE LAUSANNE

N° 45

septembre 1990

LE C . O . L . D E M E N A G E . . .

LETTRE DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, chers membres du COL,

L'année 1990 est une année qui restera dans l'histoire du Cercle ornithologique de Lausanne non pas en raison d'un anniversaire important (fondé en 1927, le COL a aujourd'hui 63 ans), mais en raison du changement de local.

Au mois de mars dernier, nous avons tenu notre dernière séance dans le local de la place de la Cathédrale 12 que le COL a occupé durant cinquante ans, dès le 5 novembre 1940. C'est dire l'importance du changement. A la faveur d'une convention passée entre la commune de Lausanne et Monsieur Pierre Boven, premier président du Cercle, ce local a pu être utilisé à titre gracieux. Cette convention n'a pas été retrouvée dans les archives; peut-être était-elle tacite ? Que la commune de Lausanne, pour sa générosité, trouve ici l'expression de la reconnaissance du Cercle ornithologique.

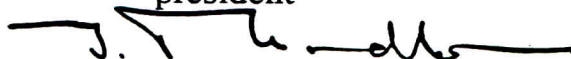
Le changement d'affectation de l'immeuble de la place de la Cathédrale a nécessité le déplacement des activités du COL. Avec notre matériel et les vitrines contenant notre imposante collection d'oiseaux, cela n'était pas chose aisée. La Direction des Ecoles de la commune de Lausanne nous a proposé un nouveau local adapté à nos besoins dans l'annexe du collège de Prélaz. C'est là que nous nous retrouverons pour la reprise de nos conférences le mardi 23 octobre 1990. Grâce au dévouement et à la peine de quelques membres du Cercle, le déménagement et l'installation ont pu être menés à bien. Que ces personnes soient chaleureusement remerciées. Comme par le passé, nous partagerons le local avec l'Union Instrumentale dont les répétitions, après quelques craintes, nous permettent de maintenir nos séances le mardi, jour traditionnel. L'accès à ce nouveau local, dont l'adresse est au numéro 1 du chemin de Renens, se fait par le préau du collège de Prélaz dès l'avenue de Morges desservie par la ligne de bus TL n° 7 (voir plan ci-après). Les possibilités de stationnement ne sont pas meilleures, voire moindres qu'à la Cité.

A l'occasion de la première séance à Prélaz, le mardi 23 octobre 1990, pour "pendre la crémaillère", une collation sera servie après le film de Monsieur Emile RUEDI. Les représentants de la Direction des Ecoles et le président de l'Union Instrumentale seront conviés à cette manifestation, à laquelle je compte vous retrouver nombreux, de même qu'aux séances suivantes et aux excursions que notre programme vous propose.

En attendant, je vous recommande vivement de participer à la journée de l'Union vaudoise des sociétés scientifiques, le samedi 22 septembre 1990, sur le thème de l'hydrologie jurassienne, selon le programme que vous avez déjà reçu.

Recevez, Mesdames, Messieurs, chers membres du COL, mes meilleures salutations.

Jean Mundler
président



CONVOCA T I O N

à la 63 ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE du Cercle ornithologique de Lausanne, le **mardi 20 novembre 1990**, dans notre local, chemin de Renens 1 (annexe du collège de Prélaz), Lausanne.

Ordre du jour

1. Rapport du comité
2. Rapport du caissier
3. Rapport des vérificateurs des comptes
4. Election du comité
5. Election des vérificateurs des comptes
6. Fixation des cotisations
7. Communications du comité
8. Propositions individuelles
9. Partie récréative

Les oiseaux des carrières, film de M. Franco Della-Casa